



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Madame Tess Burton
Présidente de la Commission de
l'Agriculture, de la Viticulture et du
Développement rural

Luxembourg, le 19 janvier 2023

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Madame Martine Hansen au sujet de la création d'une « Maison de l'Agriculture ».

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés